



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Préfecture  
Direction des politiques interministérielles  
Bureau de la coordination

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## RECUEIL SPÉCIAL n° 19 – 29 mars 2016

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures ainsi que sur le site Internet de la Préfecture ([www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr))

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE DU PAS-DE-CALAIS.....3**

Arrêté en date du 8 mars 2016 portant validation du conseil citoyen de la ville de MERICOURT (quartier prioritaire du Maroc-La Canche).....3

Arrêté en date du 8 mars 2016 portant validation du conseil citoyen de la ville d'ANGRES (quartier prioritaire « cité Camus »).....5

Arrêté en date du 18 mars 2016 portant validation du conseil citoyen de la ville de Calais (quartier prioritaire du Fort Nieulay/Cailloux/Saint-Pierre).....6

Arrêté en date du 18 mars 2016 portant validation du conseil citoyen de la ville de Calais (quartier prioritaire du Beau Marais).....7

**DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES.....8**

Modificatif n° 2016-10-189 en date du 29 mars 2016 à l'arrêté préfectoral accordant délégation de signature à M. Dominique KIRZEWSKI, Directeur des politiques interministérielles ainsi qu'aux personnes placées sous son autorité.....8

---

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE DU PAS-DE-CALAIS

---

- Arrêté en date du 8 mars 2016 portant validation du conseil citoyen de la ville de MERICOURT (quartier prioritaire du Maroc-La Canche)

### ARRETE

#### Portant validation du conseil citoyen de la ville de MERICOURT (quartier prioritaire du Maroc- La Canche QP N °062045)

Madame la PREFETE du Pas-de-Calais,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi N° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine posant les principes de la réforme de la politique de la ville ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret N° 2014-767 du 3 juillet 2014 du Conseil d'Etat fixant la méthode de délimitation des contours des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

VU la circulaire du 15 octobre 2014 du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports déclinant les modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville ;

VU le décret N° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;

VU Le décret du 29 janvier 2015 portant nomination de Madame Fabienne BUCCIO en qualité de Préfète du Pas-de-Calais (hors classe) ;

VU le cadre de référence des conseils citoyens de juin 2014 ;

Considérant la demande de validation du conseil citoyen formulée par le Maire de Méricourt auprès de madame la Préfète du Pas-de-Calais le 7 janvier 2016.

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais ;

### Arrête

#### ARTICLE 1 : Désignation des membres du conseil citoyen

\* collège des habitants : 6 représentants titulaires et 0 suppléant

- liste

- Madame Aurore Choquet, née le 22 septembre 1991, 126 rue de la Gare, appt 10, 62680 Méricourt
- Monsieur William Grebaut, né le 27 février 1974, , 34 rue Charles Gounod, 62680 Méricourt
- Monsieur Jean Noël Labbe, né le 10 décembre 1964, 15 rue du Boulonnais, 62680 Méricourt
- Madame Roselyne Leleu, née le 15 avril 1960, 1 rue du Calaisais, 62680 Méricourt
- Madame Guyselaine Orman, née le 20 mai 1948, 15 rue du Calaisais Résidence la Croisette, 62680 Méricourt
- Madame Véronique Thuillier, née le 24 février 1979, 50 rue Edmond Audran, 62680 Méricourt

---

\* collège des acteurs locaux : 6 représentants titulaires et 0 suppléant

• liste

- Monsieur Alain Balcerek, né le 8 novembre 1962, association Haut de France randonnée
- Monsieur Daniel Branchu, né le 14 décembre 1958, association pour le développement de la citoyenneté à Méricourt
- Madame Pascal Bugnion,, née le 14 novembre 1964, association les amis de la cité du Maroc
- Monsieur Richard Eraste, né le 27 janvier 1955, association Artois Handicap
- Madame Pascale Hunet, née le 16 aout 1961, association Vies Partagées
- Monsieur Olivier Leroy, né le 16 février 1973, association Judo Club

**ARTICLE 2 : Fonctionnement interne**

Le conseil citoyen devra élaborer un règlement intérieur. Il s'inscrit dans le cadre fixé par le contrat de ville, et précise son rôle ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement.

**ARTICLE 3 : Portage du conseil citoyen.**

Il appartient aux membres de définir collectivement le statut ainsi que les modalités d'exercice démocratique du conseil.

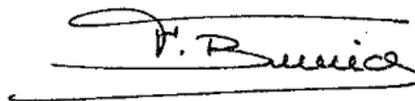
**ARTICLE 4 : Renouvellement**

La durée du mandat des membres du conseil citoyen et les modalités de renouvellement des membres doivent être définies. Le renouvellement, total ou partiel des membres du conseil citoyen peut être prévu. Cela peut notamment se réaliser à l'occasion de l'actualisation, le cas échéant, du contrat de ville.

**ARTICLE 5** : Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ARRAS, le 08 MAI 2016

La Préfète du Pas-de-Calais



Fabienne BUCCIO

- 
- Arrêté en date du 8 mars 2016 portant validation du conseil citoyen de la ville d'ANGRES (quartier prioritaire « cité Camus »)

## ARRETE

### Portant validation du conseil citoyen de la ville de Angres -quartier prioritaire « cité Camus »

**Madame la PREFETE du Pas-de-Calais,**  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi N° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine posant les principes de la réforme de la politique de la ville ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret N° 2014-767 du 3 juillet 2014 du Conseil d'Etat fixant la méthode de délimitation des contours des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

VU la circulaire du 15 octobre 2014 du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports déclinant les modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville ;

VU le décret N° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;

VU Le décret du 29 janvier 2015 portant nomination de Madame Fabienne BUCCIO en qualité de Préfète du Pas-de-Calais (hors classe) ;

VU le cadre de référence des conseils citoyens de juin 2014 ;

VU l'avis de la collectivité rendue le 2 décembre 2015

Considérant la demande de validation du conseil citoyen formulée par le Maire de Angres auprès de madame la Préfète du Pas-de-Calais le 2 février 2016.

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais ;

### Arrête

#### **ARTICLE 1 : Désignation des membres du conseil citoyen**

##### \* collège des habitants : 6 représentants titulaires

- liste

- Monsieur ROKICKI Jean Luc, né le 06/02/1952 à Liévin demeurant au n°1 impasse du Pain d'alouette 62143 Angres
- Madame TURLA Marylise, née le 06/03/1955 à Liévin demeurant au n°6 rue Louise Michel 62143 Angres
- Monsieur GOSSELIN Steven, né le 14/06/1991 à Liévin demeurant au n°38 rue Jean Bart 62143 Angres
- Monsieur POUMAER Patrick, né le 11/07/1969 à Liévin demeurant au n°49 rue des Pinsons 62143 Angres

---

-Madame LAURENT Pascale, née le 24/11/1968 à Liévin demeurant n° 37 rue Trouin 62143 Angres (APE)  
-Madame VALLOIS Marie Claude, née le 04/05/1949 à Angres, demeurant n° 6 rue Castiglione 62143 Angres (club des aînés)

\* collège des acteurs locaux : 2 représentants titulaires

- liste

-Monsieur BRONQUART Patrick, né le 23/06/1958 à Liévin, demeurant 56 rue Mandela 62143 Angres (cyclo)

-Madame FRANCOIS Marlène, née le 28/10/1942 à Souchez demeurant n°1ter rue Leclerc 62143 Angres (amicale laïque)

**ARTICLE 2 : Fonctionnement interne**

Le conseil citoyen devra élaborer un règlement intérieur. Il s'inscrit dans le cadre fixé par le contrat de ville, et précise son rôle ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement.

**ARTICLE 3 : Portage du conseil citoyen.**

Il appartient aux membres de définir collectivement le statut ainsi que les modalités d'exercice démocratique du conseil.

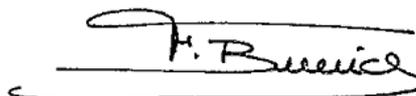
**ARTICLE 4 : Renouvellement**

La durée du mandat des membres du conseil citoyen et les modalités de renouvellement des membres doivent être définies. Le renouvellement, total ou partiel des membres du conseil citoyen peut être prévu. Cela peut notamment se réaliser à l'occasion de l'actualisation, le cas échéant, du contrat de ville.

**ARTICLE 5 :** Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ARRAS, le 08 MARS 2016

La Préfète du Pas-de-Calais



Fabienne BUCCIO

- 
- Arrêté en date du 18 mars 2016 portant validation du conseil citoyen de la ville de Calais (quartier prioritaire du Fort Nieulay/Cailloux/Saint-Pierre)

ARTICLE 1 : Désignation des membres du conseil citoyen

\* collège des habitants : 8 représentants titulaires et 8 suppléants

Liste

Membres titulaires nommés : 2

- Madame MARTIN Claudia, 2 rue Marceau – 62100 Calais
- Madame MOREL Fabienne, 9 rue d'Ajaccio – Bât Q – Appt 1 – 62100 Calais

Membres titulaires tirés au sort : 6

- Monsieur JEANDEL Christian, 230 rue d'Orléansville – Appt 3 – 62100 Calais
- Monsieur MANTEL Régis, 345 E avenue Roger Salengro – Appt 99 – 62100 Calais
- Monsieur PICQUART Laurent, 13 rue Claude Warocquier – Bât F – Appt 18 – 62100 Calais
- Madame SAILLIER Graziella, 345 avenue Roger Salengro – Appt 104 – 62100 Calais
- Monsieur STROBBE Hubert, 254 rue d'Orléansville – 62100 Calais
- Madame WASCAT Christelle, rue du 29 Juillet – 62100 Calais

Membres suppléants : 8

liste

- Monsieur BACHELLARD Gaëtan, 53 rue de Barcelone – 62100 Calais
- Madame FOUCAUD Marjorie, 33 rue Boufflers – 62100 Calais
- Madame GILLERS Sandrine, 302 rue d'Agadir – 62100 Calais
- Madame JOLY Karine, 4 rue Marceau – 62100 Calais
- Monsieur LECOUSTRE Mickaël, 122 rue d'Agadir – 62100 Calais
- Madame POURE Lydie, rue Claude Warocquier – Bât D3 – Appt 11 – 62100 Calais
- Madame ROUGEMONT Angélique, 278 rue de Djerba – 62100 Calais
- Monsieur TROUILLER Patrick, 86 rue de Tanger – 62100 Calais

\* collège des acteurs locaux : 8 représentants

liste

- Madame BOYAVAL Françoise, rue Philéas Réant - 62100 CALAIS
- Madame ANOT Carine, 29 boulevard Gambetta - 62100 Calais
- Monsieur WAILLY Bastian, 14 rue Gustave Cuvelier - 62100 Calais
- Madame LIMOUSIN Christelle, 102/104 Bd Jacquard - 62100 Calais
- Monsieur DERAM Maxime, rue Philéas Réant - 62100 Calais
- Monsieur DUQUENOY Jean-Claude, 441 rue du Puebbla – 62100 Calais
- Monsieur GEST Jimmy, 135 bd Victor Hugo – 62100 Calais
- Monsieur DUCLOY Jérôme, 75 B rue d'Orléan Ville – 62100 Calais

ARTICLE 2 : Fonctionnement interne

Le conseil citoyen devra élaborer un règlement intérieur. Il s'inscrit dans le cadre fixé par le contrat de ville, et précise son rôle ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement.

ARTICLE 3 : Portage du conseil citoyen.

Il appartient aux membres de définir collectivement le statut ainsi que les modalités d'exercice démocratique du conseil.

ARTICLE 4 : Renouvellement

La durée du mandat des membres du conseil citoyen et les modalités de renouvellement des membres doivent être définies. Le renouvellement, total ou partiel des membres du conseil citoyen peut être prévu. Cela peut notamment se réaliser à l'occasion de l'actualisation, le cas échéant, du contrat de ville.

ARTICLE 5 : M. le Secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Signé

La Préfète

Fabienne BUCCIO

- 
- Arrêté en date du 18 mars 2016 portant validation du conseil citoyen de la ville de Calais (quartier prioritaire du Beau Marais)

ARTICLE 1 : Désignation des membres du conseil citoyen

\* collège des habitants : 8 représentants titulaires et 8 suppléants

liste

Membres titulaires nommés : 1

- Madame HALIPRE Danièle, 1496 avenue Tourmaniantz – 62100 Calais

Membres titulaires tirés au sort : 7

- Monsieur CHARLEMAGNE Christophe, 8 rue Paul Gauguin - Bât L – Appt 45 – 62100 Calais

- Madame CREVET Stéphanie, 811 rue Greuze – 62100 Calais

- Monsieur DERRAZ Ali, 339 rue Maurice Marinot – Bât D – Appt 5 – 62100 Calais

- Madame HEDCOUR Maryline, 428 avenue Tourmaniantz – Bât E – Appt 26 – 62100 Calais

- Monsieur MARCQ André, 20 rue du Capitaine Ferber – Bât. FS – Appt 1 – 62100 Calais

- Monsieur MILLE Flavien, 265 rue Henri Matisse – Bât B – Appt 31 – 62100 Calais

- Madame SOWINSKI Mathilde, 17 rue Henri Matisse – 62100 Calais

Membres suppléants : 8

liste

- Monsieur ADEEL Ahmad, 446 avenue Toumaniantz – Bât F – Appt 50 – 62100 Calais

- Madame DARCHEVILLE Ingrid, 224 rue Auguste Rodin – Bât 1 – Appt 5 – 62100 Calais

- Monsieur GRUSON Ludovic, 133 rue Albert Dürer – Appt 93 – 62100 Calais

- Monsieur LEFEBVRE Jérôme, 228 rue Auguste Rodin Bât J – Appt 14 – 62100 Calais

- Monsieur PINHEIRO MANUEL M., 446 avenue Toumaniantz – Bât F – Appt 45 – 62100 Calais

- Madame PRUVOST Laëtitia, 5 rue Santos Dumont Bât CC3 – Appt 14 – 62100 Calais

- Madame WULLAERT Chrisitane, 40 impasse Santos Dumont – 62100 Calais

- Monsieur MARCHANDISE Thomas, 124 rue Louis David – 62100 Calais

\* collège des acteurs locaux : 8 représentants

liste

- Madame TRENEL Lucile, 14 rue Santos Dumont - 62100 Calais

- Monsieur CORDIER François, 102/104 boulevard Jacquard - 62100 Calais

- Madame PELLEGRIN Véronique, 536 Avenue Tourmaniantz - 62100 Calais

- Madame DARRE Véronique, 5 rue de Croy - 62100 Calais

- Madame GAREAU Patricia, 1 rue Youri Gagarine Bat C, rés Iris - 62100 Calais

- Monsieur CHAO Alain, 58 rue Henri Guillaumet – 62100 Calais

- Madame MAUBERT Gaëlle, 19 rue Matisse – 62100 Calais

- Madame CREVET Stéphanie, 811 rue Greuze – 62100 Calais

ARTICLE 2 : Fonctionnement interne

Le conseil citoyen devra élaborer un règlement intérieur. Il s'inscrit dans le cadre fixé par le contrat de ville, et précise son rôle ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement.

ARTICLE 3 : Portage du conseil citoyen.

Il appartient aux membres de définir collectivement le statut ainsi que les modalités d'exercice démocratique du conseil.

ARTICLE 4 : Renouvellement

La durée du mandat des membres du conseil citoyen et les modalités de renouvellement des membres doivent être définies. Le renouvellement, total ou partiel des membres du conseil citoyen peut être prévu. Cela peut notamment se réaliser à l'occasion de l'actualisation, le cas échéant, du contrat de ville.

ARTICLE 5 : M. le Secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Signé

La Préfète

Fabienne BUCCIO

---

## DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTERIELLES

---

### BUREAU DE LA COORDINATION

- Modificatif n° 2016-10-189 en date du 29 mars 2016 à l'arrêté préfectoral accordant délégation de signature à M. Dominique KIRZEWSKI, Directeur des politiques interministérielles ainsi qu'aux personnes placées sous son autorité

Article 1er – Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté préfectoral n° 2015-10-127 du 1er juillet 2015 modifié précité sont modifiées ainsi qu'il suit :

« Article 1er - Délégation est donnée à M. Dominique KIRZEWSKI, directeur des politiques interministérielles, à l'effet de signer :

-----  
3°) en ce qui concerne le bureau de l'animation territoriale et des entreprises

-----  
- tous documents et correspondances relatifs à la réglementation économique et à l'aménagement commercial, et notamment ceux des réunions dont la présidence effective est assurée par lui-même et les décisions y afférentes.

-----  
le reste sans changement. »

Article 2 - Le secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé  
La Préfète  
Fabienne BUCCIO